



# PLANNING DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE CALCUL DU TARIF DE LA RESTAURATION

Le calcul du tarif Rest'O collège vous permet de bénéficier selon vos ressources et la composition de votre foyer d'un tarif préférentiel, dans l'un de nos 111 collèges publics, de votre ou vos enfant(s). Il ne vous engage en rien. Si vous décidez d'inscrire votre enfant à la demi-pension vous joindrez alors votre notification afin que le collège puisse en tenir compte lors de la facturation.

Ne passez pas à côté, faites votre demande !

<b>PERIODE 1</b> Date de dépôt de la demande de calcul au Département 95 entre :	<b>PERIODE 2</b> Date de dépôt de la demande de calcul au Département 95 entre :	<b>PERIODE 3</b> Date de dépôt de la demande de calcul au Département 95 entre :
<b>INTERNET, MAIL ET ENVOI POSTAL</b> (cachet de la poste faisant foi)  DU 9 JUIN 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021  Application du tarif notifié sur les factures du <b>1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre scolaire</b>	<b>INTERNET, MAIL ET ENVOI POSTAL</b> (cachet de la poste faisant foi)  DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021 AU 11 MARS 2022  Application du tarif notifié sur les factures du <b>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre scolaire</b>	<b>INTERNET, MAIL ET ENVOI POSTAL</b> (cachet de la poste faisant foi)  DU 21 MARS 2022 AU 30 AVRIL 2022  Application du tarif notifié sur la facture du <b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>